



Marseille, le 20 février 2012

La Présidente de l'ASCE 13

à

Mesdames & Messieurs les retraités de l'Equipement

Objet : Séjour 2012 des « Retraités actifs FNASCE »

Mesdames, Messieurs,

Le comité directeur de l'ASCE 13 vous propose un séjour randonnées des « retraités actifs de l'Equipement », du samedi 22 septembre 2012 à 10 h au samedi 29 septembre 2012 à 10 h.

Les participants seront hébergés, en pension complète, au Centre Azur, 149 avenue du Nid à Sanary-sur-Mer (83110).

Vous trouverez ci-joint :

- 1) le cahier des charges qui engage votre responsabilité
- 2) la fiche d'inscription
- 3) ainsi que le programme prévisionnel des randonnées, susceptible d'évoluer en fonction de la météo.

Le cahier des charges, la fiche d'inscription ainsi que les documents demandés seront à adresser à l'ASCE 13 (Annie Lamacchia) 16 rue Antoine Zattara 13003 Marseille.

Nous vous adressons nos meilleures salutations ascéistes.

Cathy TAGLIAFERRI
Présidente de l'ASCE 13

PROGRAMME du
SÉJOUR RANDONNÉES PÉDESTRES 2012

du Samedi 22 septembre 12 heures au Samedi 29 septembre 10 heures
au Village vacances « Centre Azur »
149 avenue du Nid – 83110 SANARY SUR MER (VAR)
Tél. 04.94.74.18.87 - www.centre-azur-sanary ou ymca-sanary

Ce centre de séjour est situé à quelques centaines de mètres des plages dans un parc de 2 ha (parking assuré).

Le logement se fera dans trois bâtiments différents. 48 places sont réservées (17 chambres à 2 lits, 4 chambres à 3 lits + camping-car).

N.B. L'attribution des chambres se fera en tenant compte des vœux, des couples et de l'ancienneté, comme précédemment.

L'encadrement et l'accompagnement des randonnées sera assuré par des personnes connaissant parfaitement chaque circuit. Une information sera donnée chaque jour sur la nature des parcours et le degré de difficulté.

Le programme pourra être modifié suivant la météo et la situation locale.
Deux groupes de randonneurs pourront être constitués.

SAMEDI 22 SEPTEMBRE 2012

- de 10 h à 12 h : Arrivée au Village Vacances Centre Azur à Sanary (Var)
Accueil des séjournants
Installation dans les hébergements
- de 12 h 15 à 14 h : Repas servi au Village Vacances
- de 14 h à 17h 30 : Visite du Village Vacances
Promenade dans le village de Sanary et balade sur le littoral
- 18 h - Réunion :
 - . de présentation des participants
 - . de présentation des responsables
 - . d'informations générales du déroulement pratique du séjour
- 19 h - Repas au Village Vacances

DIMANCHE 23 SEPTEMBRE 2012

- départ pour Bandol pour **Randonnée LE GROS CERVEAU GR51** par sentier des Crêtes
Durée 5 h - 500 mètres de dénivelé - Vue littorale de Marseille à Hyères
Forts - Grotte de Garou - Sentier botanique
Retour vers 16 h 30

LUNDI 24 SEPTEMBRE 2012

• départ pour les **CALANQUES : le CAP GROS et le DEVENSON**
Très beaux belvédères, dénivelé 750 mètres – Durée 5 à 6 heures
Plusieurs passages « techniques »
Retour vers 17 h
Conférence sur les Calanques.....

MARDI 25 SEPTEMBRE 2012

• Départ pour La Chartreuse de Montrieux Gué du Gapeau
LES AIGUILLES DE VALBELLE
Découverte de la Chartreuse et reliefs dolomitiques
15 km – Dénivelé 400 mètres – Durée : 5 à 6 heures
Retour vers 17 h
Soirée culture provençale

MERCREDI 26 SEPTEMBRE 2012

• Départ pour **ROUTE DES CRETES** entre Cassis et La Ciotat
Parcours vallonné et découverte du Cap Canaille (plus haute falaise d'Europe)
Parcours : 15km - Durée : 5 à 6 heures
Retour vers 17 h

JEUDI 27 SEPTEMBRE 2012

• départ en car depuis le Centre Azur jusqu'à la Presqu'île d'Hyères La Tour Fondue
ILE DE PORQUEROLLES : traversée en navette maritime
Découverte de l'île, de ses sentiers de randonnée et de ses plages
Retour bateau vers 16 heures
Retour vers 18 h

VENDREDI 28 SEPTEMBRE 2012

• départ vers Cassis **CALANQUE D'EN VAU** (La perle)
Rando pour tous – 4 heures de marche
Retour vers 16 h
Repas « spécial mer »
Soirée de clôture

SAMEDI 29 SEPTEMBRE 2012

Fin du séjour
Départ après le petit-déjeuner.

**
*

Il s'agit de véritables randonnées et non pas de balades, s'adressant à des randonneurs aguerris et expérimentés, connaissant leurs capacités et conscients de leurs responsabilités quant à la mise en danger du groupe et d'eux-mêmes.

CAHIER DES CHARGES

Les interlocuteurs des randonneurs sont :

- ❖ L'ASCE 13 organisatrice, représentée par sa présidente Cathy TAGLIAFERRI
- ❖ Le représentant local du groupe pour le séjour :
Jean-Claude Maurin 635, Chemin du Serre 132990 AIX-LES-MILLES Tél. 04.42.24.37.67 – Mail : jcmaurin@online.fr
- ❖ Suppléant : Noël Armani 18 rue Jules Moulet 13006 MARSEILLE Tél. 04.91.33.69.94 – Mail : armani.noel@orange.fr
- ❖ Le représentant désigné par le groupe des retraités actifs auprès de la FNASCEE :
André MONTESSUIT 18, rue des Aulnes 91090 LISSES. 01 60 86 01 95. Mail : andré.montessuit@free.fr

Esprit du séjour

- ✓ Le séjour s'adresse uniquement à des retraités adhérents des ASCEE, à jour de leur cotisation 2012, avec priorité aux anciens agents de l'administration de l'Équipement.
- ✓ Les animations principales sont constituées par des randonnées de bon niveau, d'une durée de 5 à 6 heures de marche, des dénivelés de 500 à 750 m.
Deux groupes pourront être constitués selon les circonstances. Chaque journée aura des caractéristiques différentes.
- ✓ Le nombre de randonneurs retenus ne pourra pas dépasser 48, en sus des randonneurs adhérents de l'ASCE 13.

Engagements des candidats randonneurs :

Chaque randonneur s'engage sous sa propre responsabilité individuelle : il déclare sur l'honneur avoir l'expérience, la capacité physique et l'entraînement à la pratique de la randonnée en montagne, et ne pas être sujet aux vertiges pour les passages en ligne de crêtes, et en corniche.

- ✓ **Documents à produire**
 - La signature du présent Cahier des Charges, valant son acceptation et son approbation.
 - Un certificat médical stipulant leur aptitude à la randonnée en montagne.
- ✓ **Equipements personnels spécifiques**
 - Ils devront disposer dès leur arrivée de l'ensemble de l'équipement habituel nécessaire à la marche en altitude (chaussures de montagne, 2 bâtons, sac à dos, cape de pluie, vêtements chauds, etc....),
 - *Véhicule personnel : si le participant s'est porté volontaire pour le covoiturage, lors des déplacements liés aux randonnées, il atteste disposer des assurances adéquates, et s'engage à une utilisation de son véhicule à tour de rôle.*
- ✓ **Obligations de sécurité, consignes**
 - Suivre pendant tout le circuit les animateurs de la journée, sauf dispositions spéciales et décision de ceux-ci,
 - Ne pas quitter le groupe pour prendre des raccourcis ou changer d'itinéraire,
 - Ne pas être accompagné d'animaux,
 - Ne s'isoler, en cas de nécessité, qu'en prévenant et laissant un objet bien en vue (bâton, sac ...),
 - Respecter le code de la route, notamment la circulation en groupe de piétons sur le bord droit de la chaussée.

Engagements de l'ASCE

- S'assurer que les candidats ont retourné signé le présent Cahier des Charges
- Vérifier que les candidats sont bien adhérents d'une ASCE
- Exiger le certificat médical et vérifier l'aptitude indiquée
- Diffuser la liste des participants avec leurs coordonnées, et particulièrement leur numéro de téléphone portable ainsi que celui des accompagnateurs.

Engagements du représentant local

- Avoir préalablement reconnu toutes les randonnées proposées,
- Présenter, pour chaque randonnée, la veille, un descriptif du circuit précisant les difficultés éventuelles, et distribuer, autant que possible, des plans du circuit prévu,
- Former d'autorité deux groupes de niveau, et ce, pour le bon fonctionnement du séjour et de la sécurité de chacun, sur la base des engagements des participants et observations faites lors des premières randonnées.
- Disposer d'une trousse de 1^{er} secours, des moyens de communication (si possible des talkies-walkies), des numéros de téléphone d'urgence, des cartes des circuits...

Signatures et dates

Le 20/02/2012

L'ASCE 13,

Cathy TAGLIAFERRI

Le représentant local,

Jean-Claude MAURIN

Le(s) participant(s),

préciser le(s) nom(s),



**FICHE D'INSCRIPTION
SÉJOUR RANDONNÉES PÉDESTRES 2012**

du Samedi 22 septembre 12 heures au Samedi 29 septembre 10 heures
à SANARY (VAR)

RENSEIGNEMENTS

NOM : Prénom :
Date de naissance : Carte ASCE n° Département :
Adresse :
Code postal : Commune :

Ancien agent du Ministère de l'Équipement* OUI NON - Conjoint* : OUI NON
Téléphone : Portable :
Courrier électronique :

Sera accompagné (e) de :

Nom : Prénom : Date de naissance :

ENGAGEMENT DES PARTICIPANTS

Je m'engage :

- à respecter le cahier des charges (notamment l'aptitude) et à le retourner signé avec la présente fiche ;
- à fournir avant le 15 mai l'attestation du Président de mon ASCE attestant être retraité à jour de la cotisation 2012 ;
- à fournir avant le 12 septembre un certificat médical, de moins de 2 mois avant le début du séjour, mentionnant l'aptitude à la randonnée pédestre en moyenne montagne.

(N.B. l'absence de l'une de ces pièces rend la demande caduque).

Je suis je ne suis pas accompagnateur diplômé en moyenne montagne

HÉBERGEMENT : Je souhaite un hébergement en :

- Chambre avec sanitaire pour 2 personnes 387 €/personne
Chambre avec sanitaire pour 3 personnes (3 lits individuels) 360 €/personne

VÉHICULE

Je viens en voiture : OUI - NON - Je viens en camping-car : OUI - NON

Possibilité de co-voiturage : OUI - NON

Nombre de places disponibles dans mon véhicule :places

MODALITÉS DE PAIEMENT

Je m'inscris au séjour par **l'envoi groupé à l'ASCE 13 de 3 chèques** de 120 € ou de 129 € selon l'hébergement demandé (sous réserve de disponibilité).

Pour les camping-caristes, 3 chèques de 70 €.

L'encaissement de ces chèques se fera en 3 fois (entre le 25 et 30 des mois de Avril, Juin et Août 2012).

Fiche d'inscription à retourner à l'ASCE 13 avant le 30 Mars 2012.

Date et signature